

Description

Le conseiller financier ou la conseillère financière analysent l'ensemble du patrimoine de leurs clients (privés et petites entreprises): avoirs immobiliers, avoirs de prévoyance, avoirs financiers, assurances, hypothèques, etc. Cette vue globale leur permet une gestion optimale des finances de leur clientèle. Ils peuvent ainsi donner des conseils avisés en matière d'investissements et de placements bancaires ou dans les assurances.

Leurs principales activités consistent à:

Analyses et conseils

- recevoir et conseiller les clients en vue d'opérations boursières, de placements, de gestion de patrimoine, de planification financière, etc;
- procéder à une analyse de l'ensemble du patrimoine du client ou de la cliente;
- chercher des informations sur des médias spécialisés (Internet, revues financières en langue anglaise, etc);
- étudier dans le détail le rendement des différents avoirs en tenant compte des risques et en intégrant les facteurs de la fiscalité;
- conseiller en matière d'acquisitions immobilières, d'assurance de prévoyance, de placements financiers;

Planification et gestion financière

- établir un plan financier, l'illustrer par des graphiques pour mettre en évidence la situation actuelle et les perspectives à long terme en fonction des objectifs visés;
- gérer des portefeuilles, maîtriser les instruments de placement et d'analyse financière;
- effectuer des transferts, des dépôts, des ouvertures de comptes, des ordres concernant des titres;
- exécuter les travaux administratifs liés aux transactions financières à l'aide de moyens informatiques (Intranet, Internet, messagerie électronique, etc.);
- maintenir le contact avec les clients; rédiger et préparer les documents qui leur sont destinés, leur donner toutes les explications nécessaires; mettre à jour leurs dossiers.

Environnement de travail

Le conseiller financier ou la conseillère financière consacrent une partie de leur temps de travail à calculer des rendements, à établir des plans financiers, seuls dans leur bureau; une autre partie de leur temps est consacrée à la discussion avec leurs clients. Ils collaborent essentiellement avec des économistes bancaires, des analystes financiers et gestionnaires de fortune. Leurs horaires de travail sont réguliers mais l'intensité des activités peut augmenter en fonction de l'actualité et des désirs de la clientèle.

Formation

La formation de conseiller financier ou de conseillère financière est modulaire et s'acquiert à temps partiel.

Lieux

- Lausanne, Genève.

Durée

- 3 à 6 semestres.

Conditions d'admission (à l'examen)

- CFC d'employé-e de commerce ou titre jugé équivalent et 2 ans de pratique professionnelle dans le secteur des services financiers;
- autre titre et 5 ans d'expérience professionnelle dans le secteur des services financiers;
- réussite des modules du diplôme IAF ou attestations d'équivalences.

Titre obtenu

- brevet fédéral de conseiller financier ou de conseillère financière.

Contenu

Modules du diplôme IAF

- bases du conseil financier;
- droit matrimonial et successoral;
- impôts;
- conditions juridiques;
- prévoyance;
- immobilier;
- assurances;
- fortune.

Modules du brevet fédéral

- approfondissement prévoyance;
- approfondissement fortune;
- planification financière ménages privés;
- planification retraite et pré-retraite.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Capacité d'analyse
- Esprit de synthèse
- Rigueur
- Discrétion
- Sens commercial
- Présentation soignée

Perspectives professionnelles

Le conseiller financier ou la conseillère financière exercent dans diverses compagnies d'assurances ou établissements bancaires (banques commerciales, cantonales, locales, caisses d'épargne et de crédit mutuel). Certains s'installent à leur compte.

Perfectionnement

Les conseillers financiers peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours proposés par les organisations du monde du travail et les instituts de formation;
- diplôme fédéral d'analyste financier-ère et gestionnaire de fortune, formation en emploi ou à distance, Genève;
- diplôme fédéral d'expert-e en finance de PME, formation modulaire à temps partiel, diverses localités de Suisse romande;
- Certificate of Advanced Studies (CAS) en Compliance in Financial Services, à temps partiel, Genève;
- bachelor of Science HES en économie d'entreprise, 3 ans d'études à plein temps ou 4 ans en emploi ou à temps partiel, diverses localités de Suisse romande;
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Analyste financier et gestionnaire de fortunes DF/Analyste financière et gestionnaire de fortunes DF
- Économiste bancaire ES/Économiste bancaire ES
- Gérant d'immeubles BF/Gérante d'immeubles BF
- Spécialiste en assurance BF/Spécialiste en assurance BF
- Spécialiste en finance et comptabilité BF/Spécialiste en finance et comptabilité BF
- Spécialiste en gestion de PME BF/Spécialiste en gestion de PME BF

Adresses

IAF
Communauté d'intérêt pour la formation dans le
domaine financier
Neuengasse 20
3011 Berne
Tél.: 0848 44 22 22
<http://www.iaf.ch>

Institut de formation de gestionnaire de patrimoine
(IFGP)/GBS
Av. Blanc 53
1202 Genève
Tél.: 022 839 44 49
<http://www.ifgp.ch>

Mendo SA
Formation financière certifiée
Neuengasse 20
3011 Berne
Tél.: 031 380 10 03
<http://www.mendo.ch>